

# EDMOND DE ROTHSCHILD SICAV EURO SUSTAINABLE CREDIT

*Investir dans les obligations d'entreprises aux fondamentaux solides avec une approche durable*



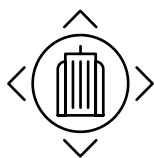
COMMUNICATION PROMOTIONNELLE : Il s'agit d'une communication marketing. Veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Edmond de Rothschild SICAV Euro Sustainable Credit est un compartiment de la SICAV de droit français agréée par l'AMF et autorisé à la commercialisation en France, Luxembourg, Autriche, Allemagne, Espagne, Portugal, Suisse et Italie.

Château Clarke,  
Listrac-Médoc

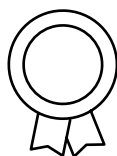


**EDMOND  
DE ROTHSCHILD**

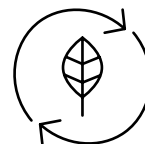
Notre conviction : Une gestion active combinée à une stricte sélection des émetteurs basée sur des critères financiers ET durables est selon nous créatrice de valeur sur le long terme.



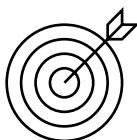
**Un fonds dédié aux obligations d'entreprises affichant une approche durable**



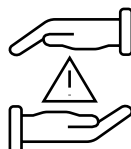
**Une qualité de notation élevée** (Min.70% de titres Investment Grade<sup>1</sup>)



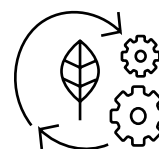
**Une vision transversale des enjeux ESG** (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance)



**Horizon d'investissement de 2 ans minimum**



**Risque de perte en capital et de crédit**



**Classification SFDR<sup>2</sup> Article 8**

## Équipe d'investissement

**Un acteur reconnu de l'ISR depuis plus de 10 ans** : Une équipe d'investissement expérimentée, alimentée par les connaissances uniques d'experts internes en matière de macroéconomie, de thématique et d'analyse ESG (+28 ans d'expérience en moyenne pour l'équipe d'Investissement Responsable (IR) et outil de notation ESG interne développé depuis 2011).

### Analyse financière et gestion de portefeuille



**Alexis FORET**

Co-Gérant



**Vianney HOCQUET**

Co-Gérant

### Analyse extra-financière



**Jean-Philippe DESMARTIN**

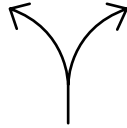
Dir. de l'Investissement Responsable

1. Investment Grade est un terme utilisé pour définir les émissions obligataires à faible risque dont les notations financières vont de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. Le risque de défaut de ces émissions est faible et leur niveau de rémunération est bien inférieur à celui des émissions à haut rendement.

2. SFDR : La politique d'investissement d'un fonds peut changer au fil du temps et donc entraîner éventuellement une modification de sa classification conformément au Règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR). Si vous avez des doutes concernant la classification SFDR d'un fonds, veuillez contacter votre conseiller habituel. Fonds article 8 selon le Règlement SFDR : fonds qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales.

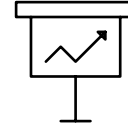
L'identité des gérants présentés dans ce document pourra évoluer durant la vie du produit.

# Pourquoi investir dans ce fonds dans l'environnement actuel ?



## Une allocation cœur répondant à un double besoin

- Structurel : Financer, selon la société de gestion, les entreprises championnes européennes en contrepartie d'une prime de crédit
- Ponctuel : Profiter d'un portage<sup>3</sup> retrouvé après une année 2022 compliquée



## Performance, résilience & reconnaissance

- Un historique de long terme (01/09/2015), soulignant la capacité de l'équipe de gestion à traverser les cycles<sup>4</sup>
- Une expertise primée : une notation 5 Etoiles Morningstar<sup>5</sup>

## Notre objectif

**Notre démarche d'investissement ainsi que notre efficacité dans l'implémentation des meilleures idées d'investissement sont selon nous, un facteur majeur de résilience** face à la volatilité des marchés et à l'instabilité géopolitique dans l'objectif de poursuivre un rendement supérieur à l'indice de référence sans ajouter davantage de risque à notre portefeuille. C'est pourquoi nous cherchons à sélectionner des sociétés qui offrent :

- ▶ **Des fondamentaux financiers robustes sur le long terme**
- ▶ **Une qualité extra-financière élevée,** déterminée grâce à notre processus d'analyse ESG « Best-in-Universe »<sup>6</sup>

Par ailleurs, la sélection vise à conjuguer un rendement attractif et une performance régulière au travers notamment du pilotage actif de la sensibilité.

## Notre approche

**Notre approche est fondée sur la sélection d'émetteurs de qualité.**

Nos gérants s'appuient sur l'ensemble des ressources de la plateforme Fixed Income pour extraire, selon la société de gestion, les meilleures opportunités offertes par les différents segments du crédit: **Investment Grade, à Haut Rendement** (émissions obligataires spéculatives dont la notation

financière est strictement inférieure à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's. La rémunération de ces émissions est élevée, mais le risque de défaut de la contrepartie l'est également), **Subordonnées financières**<sup>7</sup>.

**Enfin, le portefeuille affiche une notation moyenne minimum de BBB-; soit une qualité de crédit Investment Grade.**

3. Portage : Stratégie qui consiste à porter des obligations jusqu'à leur terme en prenant soin d'encaisser les coupons au fil du temps, jusqu'à leur remboursement à terme par les émetteurs. L'intérêt de ce type de stratégie réside dans la visibilité sur le rendement, via l'encaissement régulier des coupons, pour peu que l'investisseur soit investi depuis la mise en place de la stratégie jusqu'à la fin de celle-ci.

4. +19.6% (action I-EUR) contre +12.8% pour l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporates TR (EUR) entre le 01/09/2015 et le 31/03/2025. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps et peuvent être indépendamment affectées par l'évolution des taux de change.

5. Notations Morningstar au 31/03/2025 pour la période « Overall » dans la catégorie « Obligations EUR Emprunts Privés » (action I-EUR). Les notations Morningstar ne sont pas des classements de marché et ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter, de vendre ou de détenir des parts ou actions des OPC gérés par le groupe Edmond de Rothschild. La référence à un classement ou à un prix de cet OPC ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou du gestionnaire.

6. Best-in-Universe : consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité.

7. Dettes subordonnées : émissions pour lesquelles les prêteurs acceptent d'être désavantagés par rapport aux autres créanciers plus « seniors » en cas de défaillance de l'emprunteur. Parmi les dettes subordonnées les plus courantes, citons les émissions pour lesquelles le contrat entre le prêteur et l'emprunteur ne fixe les conditions de remboursement qu'après le remboursement de tous les autres créanciers de premier rang. En considération de ces contraintes qui affectent négativement le risque des prêteurs, ces derniers s'attendent à une rémunération plus importante et à d'autres avantages fixés dans les conditions d'émission.

# Principaux risques d'investissements

INDICATEUR DE RISQUE : 

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

**L'indicateur de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPC.** Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres OPC et la mention d'une catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. En outre, il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs. Veuillez-vous référer au prospectus pour obtenir la liste exhaustive des risques. **Risque de perte en capital :** Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les parts pendant la durée de placement recommandée. **Risque de crédit :** Le risque principal, lié aux titres de créances et/ou aux instruments du marché monétaire tels que des bons du Trésor (BTF et BTAN) ou des titres négociables à court terme est celui du défaut de l'émetteur, soit au non-paiement des intérêts et/ou du non remboursement du capital. Le risque de crédit est également lié à la dégradation d'un émetteur. L'attention de l'actionnaire est attirée sur le fait que

la valeur liquidative du compartiment est susceptible de varier à la baisse dans le cas où une perte totale serait enregistrée sur un instrument financier suite à la défaillance d'un émetteur. La présence de titres de créances en direct ou par l'intermédiaire d'OPC dans le portefeuille expose le compartiment aux effets de la variation de la qualité du crédit. **Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs :** Le compartiment peut investir dans des émissions de sociétés notées dans la catégorie non « investment grade » selon une agence de notation (présentant une notation inférieure à BBB- selon Standards & Poor's ou équivalent) ou bénéficiant d'une notation interne de la Société de Gestion équivalente. Ces émissions sont des titres dits spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé. Cet OPC doit donc être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans ces titres. Ainsi, l'utilisation de titres « haut rendement / High Yield » (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important. **Risque de taux :** L'exposition à des produits de taux (titres de créances et instruments du marché monétaire) rend le compartiment sensible aux fluctuations des taux d'intérêt. Le risque de taux se traduit par une baisse éventuelle de la valeur du titre et donc de la valeur liquidative du compartiment en cas de variation de la courbe des taux.

## Caractéristiques du fonds\*

**Objectif d'investissement :** EdR SICAV Euro Sustainable Credit est un fonds d'obligations d'entreprises dont l'objectif est de sélectionner des titres émis en euros jugés attractifs, en associant à l'analyse des critères financiers une analyse destinée à évaluer la durabilité des investissements.

**Code ISIN :** Action A : FR0010172767 / Action I : FR0010789321

**Date de création :** Mai 2005

**Frais de gestion maximum :** Action A EUR : 0,95% TTC / Action I EUR : 0,45% TTC

**Montant minimum de la souscription initiale :** Action A : 1 action / Action I : 500 000 €

**Commission de souscription :** Action A : 1% max. / Action I : néant

**Commission de rachat :** néant

**Commission de surperformance Actions A et I :** 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence

**Frais de fonctionnement et autres services :** 0,15% TTC max.

**Indicateur de référence :** Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate Total Return

**Durée de placement recommandée :** > 2 ans

\*Le document présente les parts principales du fonds en EUR (Actions A et I). Pour les autres types de parts, veuillez contacter votre interlocuteur commercial ou vous référer au prospectus.

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances français, le label a pour objectif de rendre plus visible les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe.



Mars 2025. Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles en français et en anglais sur le site [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com) onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild.

**Pour les investisseurs de l'UE :** Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : [www.edmond-de-rothschild.com/media/4yvncr2p/edram-fr-principaux-droits-des-investisseurs.pdf](http://www.edmond-de-rothschild.com/media/4yvncr2p/edram-fr-principaux-droits-des-investisseurs.pdf), un résumé des droits des investisseurs en français et anglais. En Espagne, la SICAV est enregistrée auprès de la CNMV sous le numéro 1801.

**Pour les investisseurs suisses :** Ce document à caractère publicitaire est émis par Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., sise 18 rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse, une banque suisse agréée et réglementée par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés financiers (« FINMA »). Les compartiments d'« Edmond de Rothschild SICAV » figurant dans ce document sont des compartiments de la SICAV de droit français « Edmond de Rothschild SICAV » agréés par l'AMF qui ont été approuvés par la FINMA pour être offerts en Suisse à des investisseurs non qualifiés. **REPRÉSENTANT ET SERVICE DE PAIEMENT EN SUISSE :** Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. ; Rue de Hesse 18 ; CH - 1204 Genève.

© Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.

SOCIÉTÉ DE GESTION ET DISTRIBUTEUR GLOBAL  
**EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT  
(FRANCE)**

47 rue du Faubourg Saint-Honoré / FR - 75401 Paris Cedex 08  
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 €  
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

[www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com)